



EDITORIAL

Pour une administration moderne au service du développement



La création, pour la première fois dans notre pays, d'un ministère chargé de la modernisation de l'administration témoigne de l'intérêt particulier que le Président de la République porte aux importantes questions, qui procèdent de l'impératif général de la bonne gouvernance, à

savoir la valorisation des ressources humaines de l'Etat et l'amélioration des performances de notre administration publique.

Notre Département a donc la mission, à la fois difficile et exaltante, de réaliser au mieux et dans le respect des règles de légalité et de transparence, les objectifs de la politique du Gouvernement en ce domaine.

Il s'agit en clair de parvenir à une administration de développement impartiale, transparente, professionnelle, efficace, à l'écoute et au service des citoyens. Une administration capable d'offrir aux citoyens et aux administrations des services et des prestations rapides et de qualité.

Le contexte politique favorable marqué par la mise en place d'institutions démocratiques, la volonté politique forte de modernisation de l'Administration, la demande citoyenne persistante pour des services publics performants et enfin l'essor des techniques modernes de gestion et de management offrant aux administrations de nouvelles opportunités pour répondre avec efficacité aux attentes des usagers, constituent des atouts importants pour la réalisation de ces objectifs.

La finalité de la démarche, qui suppose l'adhésion de l'ensemble des personnels de l'Etat, est de rendre l'administration proche des usagers, de normaliser et simplifier les procédures et documents administratifs, d'améliorer les relations entre administration et usagers, de réhabiliter le service public en termes d'accès, de qualité et d'égalité des usagers, d'optimiser l'organisation administrative, de remettre à niveau le personnel de l'Etat par des cycles de formation adaptés au besoin, de promouvoir une culture de communication et de participation envers les usagers du service public, de moderniser l'administration par l'outil numérique, à travers la promotion et le développement de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication au sein de l'Administration publique.

Le personnel du ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration de par le rôle transversal du département en tant que locomotive de la modernisation du service public, est particulièrement interpellé. Je compte donc sur la détermination personnelle, la compétence et le dévouement de chaque fonctionnaire et agent de ce ministère en vue de réaliser, dans les formes et délais requis, les objectifs fixés dans notre Plan d'action, conformément aux aspirations légitimes des citoyens et aux principes de l'Etat de droit.

Moustapha Ould Hamoud

Vers l'introduction des outils de gestion de la performance

Le contexte politique favorable marqué par la mise en place d'institutions démocratiques et la demande citoyenne persistante pour des services publics performants imposent d'asseoir la gestion du pays sur les principes de la bonne gouvernance.

Au centre de ce modèle de gouvernance se trouvent les préoccupations d'efficacité, de justice et d'équité....

Particulièrement, " l'Etat est interpellé sur la pertinence de ses programmes, sur l'efficacité de son action et sur la qualité de ses dépenses. La prise en charge de ces différentes préoccupations ne saurait s'opérer dans l'improvisation et dicte à l'Etat de se doter d'outils d'aide à la décision, d'améliorer ses instruments de programmation et de gestion et d'inscrire l'action publique dans une vision stratégique pluriannuelle". Pour répondre efficacement à ces nouvelles exigences qui procèdent de l'impératif de bonne gouvernance, les pouvoirs publics s'attellent à l'introduction d'outils de gestion de la performance. Il s'agit de doter le gouvernement d'un outil de pilotage de son action mais aussi et en même temps doter les ministères d'un outil de reporting périodique pour améliorer leur fonctionnement. Pour mener à terme ce travail de conception et d'élaboration, un dispositif informel ouvert a été mis en place au sein de notre administration. Il comprend, outre les ministères de la Fonction Publique et de la Modernisation

de l'Administration, de l'Economie et des Finances, du Pétrole et Mines, un représentant de l'Assemblée nationale, un représentant de la société civile, les partenaires techniques et financiers de la Mauritanie que sont la

Banque Mondiale, le PNUD et l'Union européenne.

Après une première restitution de ses travaux, au cours de laquelle une simulation des outils a été faite, ce dispositif s'est élargi à deux conseillers du Premier ministre et aux représentants des ministères de la Santé et de l'Education.

Par ailleurs, instruction a été donnée à l'équipe chargée de piloter l'opération, de travailler sur la base de données réelles notamment en prenant pour cobayes les plans d'action des ministères de l'Economie et des Finances, de la Santé, de l'Education, de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration.

Pour la commodité du travail, les membres du dispositif de conception et d'élaboration se sont répartis en trois groupes. Le premier chargé du pilotage stratégique est présidé par le secrétaire général du MFPMA, et comprend un représentant de la Banque Mondiale et un autre de la société civile. Ce groupe a préparé une note de cadrage et la mise en place du dispositif institutionnel.

Le deuxième groupe est chargé quant à lui du processus financier et de gestion. Ce groupe ouvert a comme membres le Directeur général de l'Informatique de l'Administration, du Directeur de la Modernisation de l'Administration, un conseiller du ministère de l'Economie et des Finances, un représentant du ministère du Pétrole, un représentant de la Banque mondiale et un autre du PNUD.

Tandis que le groupe trois est lui chargé de réfléchir sur les plans d'action, plus particulièrement sur les outils de suivi évaluation et sur l'établissement des indicateurs réels.

(Suite en page 4)

Recensement Administratif

Comme prévue l'opération de recensement administratif des fonctionnaires et agents de l'Etat, s'est clôturée le 06 mai 2008. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

Tournée de prise de contacts



Le MFPMA suivant un exposé sur le déroulement du travail dans un service relevant du Département

Le ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration a entamé, le jeudi 15 mai, une visite qui l'a mené dans les différentes structures relevant de son Département. Il s'agit des différents services du Cabinet, de la Direction des Affaires Administratives et Financières, de la Direction des Etudes, de la Planification et de la Coopération, de la Direction de la Modernisation de l'Administration, de la Direction Générale de l'Informatique de l'Administration, de la Direction des Systèmes d'information, de l'Ecole nationale de l'Administration, de la Direction générale de la Fonction Publique, de la Direction des Etudes et de la Réglementation, de la Direction de la Gestion des Personnels de l'Etat, du Projet de Renforcement des Capacités du Secteur Public, du Centre d'Echanges et de Formation à Distance, du Portail Mauritanien pour le Développement et de la Direction de la Formation et du Perfectionnement. Dans les différentes étapes de cette visite, le ministre a suivi des exposés sur le déroulement du travail, et sur les prestations fournies par les structures et les contraintes auxquelles elles font face. De son côté, le ministre a fait part des orientations nécessaires pour la réalisation du plan d'action que le département s'est fixé conformément à la mission qui lui est assignée.

Le Plan Spécial d'Intervention sur Internet

Les Technologies de l'Information et de la Communication jouent un rôle important pour faciliter les relations entre citoyen et gouvernement et renforcer la transparence. Dans le cadre de la mise en place du Programme Spécial d'Intervention, notre département a développé un site Internet et un système d'information spécifique pour, d'une part, permettre au citoyen d'avoir une idée claire sur l'activité réalisée dans le cadre de ce programme et d'autre part pour permettre au Comité de suivi du programme de s'assurer de sa bonne gestion et de disposer des éléments nécessaires à la prise de décision.

Le système d'information développé contient un tableau de bord avec les éléments de comparaison entre les objectifs

fixés et ceux atteints et permet de connaître l'information au niveau détaillé (données par wilayas et par Moughataa).

Le site Internet <http://www.psi.gov.mr>, en plus de son aspect informationnel, inclut un forum de discussion ouvert aux citoyens pour exprimer leurs avis et suggestions.

Une formation a été organisée et assurée au profit d'agents de saisie venus de différentes wilayas. La formation a duré 3 jours (du 24 au 26 Mai). Ainsi, vingt quatre agents se sont présentés et ont assisté à cette formation sur le système.

Une autre formation concernant les responsables des secteurs (CPSSA, Sonimex, ...) sera bientôt organisée.

Mise en service de la version arabe du portail " Service Public "

Comme indiqué dans notre précédente édition (Al Asrana Al Idariya N° 3 du mois de mars 2008), le MFPMA a mis en ligne un site des services publics (www.sp.gov.mr) pour permettre aux usagers de disposer de l'ensemble des informations se rapportant à l'accomplissement des formalités administratives correspondant à leurs diverses sollicitations. La version arabe de ce site vient d'être lancée et regroupe plusieurs formalités. Elle contribuera de façon significative à répondre aux attentes des utilisateurs de ce service innovant.

La mise en ligne de ce site contribuera à rapprocher davantage l'administration du citoyen en offrant à ce dernier un outil d'information convivial sur toutes les formalités et procédures administratives notamment :

- A quelle structure s'adresser ?
- Quels documents fournir ?
- Quels sont les coûts du service ?
- Quels sont les délais requis pour son obtention ?
- Quels sont les contacts utiles ?
- A qui faire recours en cas de non satisfaction.

www.mouadala.gov.mr

Tel est le nom du site mis en ligne par notre Département pour permettre aux usagers d'avoir accès par un simple clic, à des données sur les équivalences des diplômes : pays, établissement, équivalence, n° article, n° arrêté, date de l'arrêté

Etendue : le maximum recueilli des équivalences de diplômes (43 pays, plus de 250 établissements, etc.)

Ce service est mis en ligne sur le lien suivant : www.mouadala.gov.mr (visible uniquement sur le réseau de l'administration).

Audiences du ministre

Le MFPMA a reçu en audience, le mardi 27 mai Mme Maria Do Valle Ribeiro, Représentante Résidente du PNUD et Coordinatrice du Système des Nations Unies en Mauritanie. L'audience s'est déroulée en présence de Mme Narjess Saidane, représentante résidente adjointe du PNUD, Hassen Teguedi, chargé de Programme et Lam Moktar, leader thématique gouvernance au PNUD.

Au cours de la même journée, le ministre a rencontré Mme Isabelle Cambarnous, Chef du Département Afrique du Nord/Moyen Orient à l'Ecole Nationale d'Administration de Paris. L'audience s'est déroulée en présence du Secrétaire général du Département Mohameden ould Bah ould Hamed, du Chargé de mission au même Ministère Rassoul ould El Khal et de Mme le chef de service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France.

Le dimanche 1er juin, le Ministre a reçu une délégation de la Banque Mondiale conduite par François Rantrua, Représentant résident de la Banque à Nouakchott, et comprenant messieurs Sid'Ahmed ould Cheikhna, économiste Pays, Brahim ould Abdel Wedoud, Ingénieur Principal et Taoufikh, cadre international. L'audience s'est déroulée en présence du Secrétaire général du Département, du Chargé de mission, du Coordinateur PRE-CASP et du Directeur des Etudes, de la Planification et de la Coopération au même département.

Au cours de ces entretiens, les entretiens ont porté sur les perspectives de coopération en matière de modernisation de l'administration et les moyens de les impulser.

Session de formation et de perfectionnement linguistique

Le MFPMA organise une session de formation et de perfectionnement linguistique au profit des cadres de l'administration publique. Organisée dans les locaux de l'Ecole Nationale d'Administration, cette formation vise à renforcer les capacités des personnes bénéficiaires. La session a démarré le 1er juin et se poursuivra jusqu'au 15 août 2008. Au cours de cette session 400 personnes suivront une formation linguistique en français, 200 en arabe et 200 autres subiront une formation en anglais.

Vie du Département

Par décret présidentiel est nommé, sur proposition du Premier Ministre : Monsieur Moustapha Ould Hamoud; Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration. Monsieur le ministre est natif de Tidjikja (Tagant). Trilingue (arabe, français et anglais), il est diplômé de l'ESCP (Ecole supérieure de Commerce de Paris), et a occupé plusieurs postes de responsabilité :

- 1986- 1990 : Directeur de la Comptabilité de la Trésorerie et de l'Informatique à la Banque Nationale de Mauritanie (BNM).
- 1990-1992 : contrôleur d'Etat.
- 1992- 1993 : Administrateur Provisoire de la Société Mauritanienne d'Assurance et de Réassurance (SMAR) avec les pouvoirs du Conseil d'Administration et du Directeur Général.
- 1994-2001 : Chargé de la liquidation de la Société Mauritanienne d'Assurance et de Réassurance (SMAR), après avoir mis en place les structures de la Nationale d'Assurance et de Réassurance (NASR).
- 2002- 2005 : Directeur Général de la Compagnie Air Mauritanie.

E-Gouvernement : Un gain d'efficacité assuré

Par Mohamed Lemine ould Salihi, Directeur général de l'Informatique de l'Administration, MFPMA

L'e-Gouvernement ou Administration électronique est une optimisation continue de la prestation de services et de la gestion par la transformation

des relations Citoyen/Administration et Administration/Administration au moyen de la technologie, de l'Internet et des nouveaux outils de communication. Ces relations englobent du point de vue externe : " les services publics avec les citoyens, les services publics avec les services publics, et les services publics avec les entreprises.

Du point de vue interne, le e-Gouvernement facilite la relation entre les collaborateurs (outils de collaboration) et la gestion des données (les systèmes d'information)



L'administration électronique engendre un gain d'efficacité en termes de coûts, de quantité et de rapidité.

- en termes de coûts : mêmes services à un moindre coût, p.ex. (collecte unique d'information au moyen de notions et d'instructions administratives coordonnées / répartition fonctionnelle des tâches en matière de gestion de l'information, de validation de l'information et de développement d'applications " systèmes d'information distribués ")

- en termes de quantité: plus de services à un coût total identique, p.ex. (tous les services sont disponibles à tout moment, partout et à partir de n'importe quel dispositif et les services sont intégrés)
- en termes de rapidité: à un coût total identique en moins de temps, p.ex. (réduction du temps d'attente et du temps de déplacement / interaction directe avec l'institution publique compétente / feedback en temps réel pour l'utilisateur)

Processus de modernisation de l'Etat

Le Développement de l'Administration électronique nécessite :

- un changement d'attitude :

- Considérer l'information comme une ressource stratégique pour toute activité des pouvoirs publics
- avoir une approche nouvelle : non axée sur les institutions publiques, mais sur les clients des institutions publiques (le citoyen)
- préparer un re-engineering de processus au sein de chaque institution publique, à chaque niveau de pouvoir et à travers les différents niveaux de pouvoirs
- définir de façon précise la mission et les tâches de base de chaque institution publique

- une meilleure organisation :

- la coopération entre les institutions publiques: un gouvernement électronique virtuel, dans le respect des missions et tâches de base de chaque institution publique et niveau de pouvoir
- une coopération entre le secteur public et le secteur privé
- un environnement juridique adéquat élaboré au niveau approprié
- un cadre d'interopérabilité: TIC, sécurité, clés d'identification uniques, notions harmonisées
- la mise en œuvre au moyen d'une approche décentralisée, mais à l'aide d'un planning et d'une gestion de programme coordonnés (" penser global, agir local ")
- des mesures adéquates pour éviter la fracture numérique

Ce changement d'attitude et cette réorganisation doivent garantir :

- une déclaration unique de tout événement dans le cycle de vie d'une personne / entreprise et octroi automatique de tous les droits y afférents, par ex :

- les données de l'Etat civil remontent automatiquement dans le système de production de passeports
- la banque centrale accède directement aux informations du commerce extérieur
- une fourniture de services de façon intégrée :
 - transactions
 - en réutilisant les informations disponibles :
 - notions harmonisées
 - intégration back-office
 - informations pré-complétées

Phases de développement

Le projet d'Administration électronique se fixe comme axes de travail :

- L'amélioration de l'efficacité de l'Administration par la réduction des

coûts d'exploitation, la confidentialité et la sécurité des données, l'intégration des services d'intérêt commun.

- La simplification des démarches du citoyen à travers la mise en place de Services interactifs et de Guichet unique.

- Le développement du pays par l'augmentation de la participation des citoyens et le renforcement de la transparence. Le développement du e-Gouvernement passe par quatre phases :

- la mise en place des Infrastructures de TIC de l'Administration
- le développement des Services interactifs
- la mise en place de Services Transactionnels

- le Re-engineering de l'Administration

La première phase inclut l'Intranet qui permet de relier l'ensemble des départements ministériels. Dans ce cadre, des services en ligne ont été développés par la Direction Générale de l'informatique de l'Administration du MFPMA. On peut en citer : Application Annuaire administratif, Gestion des concours, Service public ... Le développement de ces sites a été fait dans le nouvel esprit e-Gov 2.0 ou l'esprit " orienté citoyen ". Cela veut dire que les services développés répondent à un ensemble de besoins du Citoyen et ne sont pas comme c'était le cas auparavant, dédiés au métier d'une entité gouvernementale.

A la fin du projet de sécurisation des documents individuels en cours de préparation, notre pays pourra entamer les phases de " Services transactionnels " et de Re-engineering de l'Administration.

Utile à savoir :

Dans le cadre des dispositions applicables aux fonctionnaires de l'Etat et de ses établissements publics, **l'article 7 (Chapitre II, Section I : Obligations)** stipule que " Tout fonctionnaire est tenu d'observer, dans l'exercice de ses fonctions, l'obligation d'impartialité et de neutralité. Il doit, dans l'exercice de ses fonctions comme dans sa vie privée, éviter tout agissement de nature à compromettre la dignité de la fonction publique, et est tenu, en toute circonstance, de respecter et de faire respecter, le cas échéant, l'autorité de l'Etat "

Pour en savoir plus, télécharger le Statut Général des Fonctionnaires et Agents de l'Etat, à partir du site web du ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration sur l'adresse suivante :

www.modernisation.gov.mr

Élaboration et mise en œuvre de plans de formation continue

Contribuer à la formulation et à la mise en œuvre de plans de formation appropriés en matière de renforcement de capacités des cadres du secteur public. Tel est l'objectif d'une étude menée présentement par le MFPMA.



Relative à l'élaboration et la mise en œuvre de plans de formation pour cinq (05) Ministères (Fonction Publique et Modernisation de l'Administration, Economie et Finances, Intérieur, Décentralisation et Aménagement du Territoire et Ministère Délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Environnement), cette étude est confiée par le PRECASP au CFED (Centre de Formation et d'Echange à Distance). Ce dernier, chargé de piloter l'étude et de réaliser les plans de formations, a sélectionné quatre (04) experts : Un expert en Finances Publiques, un expert en Gestion des Ressources Humaines, une experte en Organisation et Méthodes et un expert en Formation et ingénierie de la formation. Ce groupe travaille en collaboration avec un comité de suivi piloté par la Direction de la Formation et du Perfectionnement et comprenant un représentant du PRECASP ainsi que des représentants des Ministères concernés. Le CFED s'est aussi engagé à mettre à profit l'expérience internationale en appui aux investigations des experts nationaux. L'objectif principal de cette étude est de

contribuer à la formulation et à la mise en œuvre de plans de formation appropriés en matière de renforcement de capacités des cadres du secteur public. Elle a comme objectifs spécifiques de :

- **Faire un état des lieux exhaustif sur la demande en matière de formation en vue :**
- d'identifier les publics cibles
- d'évaluer les lacunes et les déficits de ces publics
- de situer les niveaux et les performances
- d'analyser et définir la demande en matière de formation, etc.
- **Proposer un plan de formation par composante axé sur :**
- des contenus adaptés à la demande par secteur ;
- des dispositifs souples et flexibles mieux adaptés au rythme des fonctionnaires ;
- un encadrement approprié faisant appel aux potentialités de personnes ressources nationales et, le cas échéant, internationales.
- **Suivre la mise en œuvre des plans.**
- **Faire les mises à jour régulières des plans pendant la durée du projet.**

Informations dans le secteur public

Le MFPMA en collaboration avec le bureau régional de l'Unesco basé à Rabat, a organisé du 18 au 20 mai 2008 au bénéfice de représentants des secteurs publics, un atelier sur le thème "mise en place d'une feuille de route pour l'application des principes de base de l'Organisation des Nations Unies pour la Culture et les Sciences (Unesco) ayant trait aux informations dans le secteur public en Mauritanie". Dans un discours prononcé à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des travaux de cet atelier, le Secrétaire général du ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration, M. Mohameden Ould Bah Ould Hamed, a déclaré que le secteur public des communications "comporte des informations que le public doit connaître, étant donné qu'il n'y a pas d'interdiction légale à cela ni d'atteinte à aucun droit commun ou de confidentialité". Il a ajouté que l'accès à ce genre d'information relevant du domaine public constitue un élément essentiel de réussite de toute politique prise par l'administration pour améliorer son rendement, tout comme il constitue le moyen de sa modernisation dans le cadre du programme d'informatisation de l'administration ". De son côté, le représentant du bureau régional de l'Unesco à Rabat, M. Jacco Dutoit, a exprimé la disponibilité de cette organisation à coopérer avec la Mauritanie dans tous les domaines, notamment en matière de partage des informations. Le responsable onusien a ajouté que la journée internationale pour la liberté de la presse, célébrée le 3 mai dernier, insiste sur le droit de la personne à accéder aux informations et à les transmettre fidèlement à l'opinion publique, précisant que l'Unesco et l'organisation islamique pour l'éducation, la culture et les sciences (ISESCO) sont prêtes à participer au développement économique et social du pays, à travers l'appui au programme de bonne gouvernance et à la démocratie. A l'issue des travaux de cet atelier, les participants ont formulé une série de recommandations dont essentiellement :

- Renforcer l'arsenal juridique relatif à la diffusion de l'information gouvernementale à caractère public
- Rédiger et adopter une charte regroupant l'ensemble des valeurs communes dans le domaine de la diffusion de l'information gouvernementale à caractère public
- Identifier de façon formelle toutes les sources d'information gouvernementale
- Renforcer le cadre technique et organisationnel (Intranet, autres moyens de communication).

(Suite page1) outils de gestion de la performance

L'innovation de la démarche retenue par le groupe de travail est d'avoir rompu avec les outils utilisés jusqu'ici et qui étaient essentiellement tournés vers la gestion des moyens sans lien avec les résultats sur le terrain. Les aspects économiques et financiers dominaient et les aspects relatifs aux ressources humaines et à la communication étaient négligés. L'approche préconisée par le dispositif s'inspire du balanced scorecard ou le tableau de bord prospectif ou équilibré. Cette méthode de suivi évaluation est orientée vers la mesure de la performance. Elle couvre l'expression de la stratégie et plus spécifiquement l'établissement de diagrammes de cause à effet plus connu sous l'appellation: la carte stratégique. Elle présente les relations entre les différents objectifs stratégiques selon les quatre perspectives (financière, usager, processus, apprentissage et croissance) car dans un environnement fortement perturbé la performance doit être mesurée sous tous ses aspects et ne plus se contenter de ne mesurer que la performance financière.

Al Asrana Al Idariya

Bulletin d'information édité par le MFPMA.
Autorisation N°44- 2008/ Tribunal wilaya de Nouakchott
Responsable publication :
 Rassoul ould El Khal, chargé de mission
Contacts : Tél: 5257109
Email : Asrana@modernisation.gov.mr

Site web : www.modernisation.gov.mr

Ont collaboré à ce numéro :

- Mohameden Ould Bah Ould Hamed, Secrétaire Général
- Rassoul El Khal, Chargé de mission
- Med Lemine Salihi, Directeur Général DGIA
- Ahmed Ould Bilal, Service Informatique
- Khouna O. Mohamed Yeslem, Directeur Systèmes d'Information
- Mohamed Ould Elkory Ould Cheine, Directeur DFP